

Accompagnement des professionnel·les à la rédaction des devis et factures

Fiche
n°1

Retour d'expérience du réseau France Rénov' pour mobiliser les professionnels autour de la rénovation

Initiative portée par :



Cible : Professionnel·les du bâtiment labellisé·es RGE

Type d'action : Accompagnement des professionnel·les

Période : Décembre 2022



Photo prise lors de l'atelier, 2022

Description de l'initiative

Nature de l'action

Accompagnement des professionnel·les

Atelier technique thématique au sujet de la rédaction des devis et factures

Cet atelier vise à accompagner les professionnel·les dans la rédaction des mentions obligatoires dans un devis et/ou facture et des critères techniques attendus par les instructeurs des dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.

L'objectif est :

- Pour les professionnel·les, d'éviter la réédition de devis ou de factures et donc la perte de temps ;
- Pour les ménages, de sécuriser et faciliter la demande des aides pour la rénovation énergétique, et d'éviter les refus ou les dossiers incomplets.

Contexte de l'initiative

PERSONNE EN CHARGE DE L'INITIATIVE

Aurore Guiboux

- D'abord conseillère dans les Espaces Info Energie en régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire ;
- Depuis 2021 : en charge de la mobilisation des pros au sein du Réseau TYNEO piloté par Quimper Cornouaille Développement (maintien des liens développés en tant que conseillère avec la CAPEB, la FFB et la CMA, structures qui ont participé à la préfiguration de la plateforme).

Territoire de mise en oeuvre

- Quimper Cornouaille Développement est une association loi de 1901. Ses missions se rapprochent des missions d'une agence de développement local ;
- Cette structure intervient dans 7 EPCI, sur la pointe sud du Finistère (communes littorales). Ce découpage géographique correspond à l'ancien Pays de Cornouaille ;
- Population de 270 000 habitant·es (l'agglomération centre est celle de Quimper Bretagne Occidentale, qui compte 100 000 habitant·es) ;
- 390 entreprises RGE ;
- Le Réseau TYNEO a été lancé en 2016, en tant que plateforme locale de la Rénovation de l'Habitat, déclinaison bretonne des PTRE.

Mise en oeuvre et planning

Pour cet atelier des professionnel·les « Devis, factures : maximisez les chances que vos clients obtiennent leurs aides du 1er coup ! », Aurore Guiboux a co-construit l'ordre du jour avec l'ADIL 29 et s'est appuyée sur la FFB et la CAPEB pour préparer cet évènement.

Ces structures sont des partenaires historiques depuis 2014 et à ce titre sont membres du comité des partenaires de Réseau TYNEO.

Les liens avec la CMA, la CAPEB et la FFB sont réguliers et issus de la période 2016-2021 où Réseau TYNEO conventionnait avec des entreprises locales. Pour favoriser les échanges et les interactions entre ces professionnel·les « charté·es »,

Réseau TYNEO les réunissaient pour échanger sur des points techniques singuliers et/ou aborder l'actualité des aides financières. A l'arrêt du conventionnement, Réseau TYNEO a souhaité continuer ces rendez-vous en les transformant en des « petits-déjeuners des professionnel·les » et en conviant l'ensemble des entreprises ayant un intérêt vis-à-vis de la thématique proposée. Ces animations sont donc pensées en fonction des besoins et attentes des professionnel·les, et non directement des attentes de l'ECFR.

Les professionnel·les concerné·es pour l'atelier devis/factures ont été identifiés via l'annuaire RGE disponible sur le site France **Rénov'**. Ils·elles ont ensuite été invité·es à l'atelier par mail par Aurore Guiboux. Des relances ont été effectuées grâce à une plateforme d'e-mailing 10 et 3 jours avant l'évènement. L'invitation est également transmise à la CAPEB et à la FFB, qui relaient ensuite l'information.

L'atelier a été organisé en présentiel, au format petit-déjeuner (8h30-10h), dans les locaux de Quimper Cornouaille Développement (locaux partagés avec la Chambre des métiers et la Chambre d'agriculture). Le format présentiel laisse davantage de place aux échanges.

A leur arrivée, les professionnel·les sont invité·es à se servir une boisson chaude et à prendre des viennoiseries, en remplissant la feuille d'émargement. L'atelier était ensuite divisé en trois temps :

- Une première partie descendante (30 minutes environ), avec un volet juridique (cas dans lesquels un devis est obligatoire, mentions légales obligatoires d'un devis,...), présenté par l'ADIL et un volet sur les aides financières, présenté par Aurore Guiboux ;
- Une partie quizz (30-40 minutes) animée à 2 voix par Aurore Guiboux et l'ADIL. Cela permet d'aborder des questions précises (ex : Avez-vous l'obligation de faire figurer la période de validation du devis ?) et que les professionnel·les n'oseraient pas forcément poser ;
- Enfin, une session de questions (15 minutes).

A l'issue de l'atelier, chacun des professionnel·les repart avec une fiche, qui reprend le contenu de l'atelier.

Objectifs et résultats

L'objectif de cette initiative est de faciliter le financement des projets de rénovation énergétique. Les résultats de cette initiative sont satisfaisants. Les retours des participant·es sont positifs, ils·elles montrent un véritable intérêt pour la thématique. Sur les 300 artisans RGE invités, 20 étaient présents lors de l'atelier. Les ateliers abordent chaque fois une nouvelle thématique (atelier avec un architecte des Bâtiments de France (ABF), atelier sur les aides financières animé avec la CAPEB, atelier Mon Accompagnateur Rénov', ...). S'il n'est pas envisagé de reproduire un atelier sur cette thématique, il est prévu de poursuivre les animations (a minima un évènement/atelier par trimestre).

Conseils

- Demander aux professionnel·les s'il y a des sujets qu'ils veulent voir traités ;
- Prévoir un thème et/ou intervenant·es « accrocheur » pour motiver les professionnel·les à participer à l'atelier ;
- Privilégier des sujets d'actualité (ex : Mon Accompagnateur Rénov') ;
- Echanger avec la CAPEB pour connaître les besoins des professionnel·les ;
- Instaurer une régularité dans les rendez-vous (une fois par trimestre, par exemple) ;
- Respecter les horaires prévus de l'atelier car les professionnel·les ont très souvent des rendez-vous à la suite.

Contact

Aurore Guiboux - Coordinatrice de Réseau TYNEO
Quimper Cornouaille Développement
contact@reseautyneo.bzh
02 98 90 10 93

Budget

Coût :

- 100 euros (hors temps passé, évalué à 3 jours de travail par atelier) pour l'achat des boissons/ viennoiseries, les frais d'impressions, et les frais annexes (ex : abonnement au logiciel d'e-mailing).

Financement :

- Programme SARE (Acte C3).

CONDITIONS

- Prévoir environ 3 jours pour la mise en œuvre de l'atelier comprenant : l'envoi des invitations, la réflexion sur l'ordre du jour, la création du support, la coordination, et enfin l'installation/désinstallation le jour de l'atelier.